

Merci beaucoup, Monsieur. Alors la commission c'est la dernière présentation de ce matin de la Maison de l'économie sociale. La commission appelle monsieur Vincent van Schendel, s'il vous plaît.

1970

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

J'ai des cadeaux pour vous. Je peux vous donner ça.

1975

M. BRUNO BERGERON, président :

Oui. Donnez-la à notre analyste s'il vous plaît. Ils vont s'occuper de ça.

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

1980

Petite précision parce que quand je me suis inscrit, en fait, j'ai donné deux versions. J'ai dit Maison de l'économie sociale et j'ai dit aussi que je présentais pour le TIESS, Territoire innovant en économie sociale et solidaire qui est une des composantes de la maison d'économie sociale. En fait le mémoire est déposé plus au nom du TIESS.

1985

M. BRUNO BERGERON, président :

D'accord. Je vous laisse présenter la personne qui vous accompagne.

1990

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

Marie-Anne Marchand, ma collègue, qui travaille au TIESS avec moi. Et moi, je suis Vincent van Schendel, directeur général du TIESS.

1995

M. BRUNO BERGERON, président :

Merci beaucoup.

M. VINCENT VAN SCHEDEL :

2000

Voilà. Alors voici, je vais essayer d'être formel Messieurs, Dame les commissaires. Bonjour.

2005

Peut-être d'abord nous présenter et ce qu'on vous remet là en fait est sorti de l'imprimante à 11 h, donc c'est tout chaud.

M. BRUNO BERGERON, président :

2010

C'est pour ça qu'on voulait que vous le donniez là-bas, on ne voulait pas se brûler les mains.

M. VINCENT VAN SCHEDEL :

2015

Oui, c'est sage. Il faut laisser les autres se brûler!

2020

Donc, on est, le TIESS, c'est un organisme, ce qu'on appelle un organisme de liaison et transfert en innovation sociale, dont la mission est de soutenir le développement des territoires et par l'entrepreneuriat collectif à partir d'initiatives de transfert de connaissance. Et on regroupe des centres de recherche, des universités, des cégeps, mais aussi des réseaux de soutien d'économie sociale nationaux, régionaux, sectoriels.

2025

Donc, on a un mandat national, mais nos bureaux sont sur la rue Fullum, à l'extrémité de votre territoire. En fait, on triche un peu parce que la limite s'arrête au milieu de la rue devant chez nous.

M. BRUNO BERGERON, président :

Alors on va devoir vous refuser.

2030 **M. VINCENT VAN SCHENDEL :**

Mais vous êtes venus faire les consultations dans nos bureaux à l'ancienne chapelle des Sœurs de la Providence, c'est là que sont nos bureaux. Donc, ça nous a fait plaisir de vous accueillir.

2035

Et de toute façon, notre terrain de jeu, si on peut dire, notre territoire c'est le terrain couvert par la commission, c'est, comment s'appelle, le bord du fleuve, dont on vient de parler... le Pied-du-Courant. Voilà, c'est ce que je cherchais. Ça m'arrive des fois d'oublier, vous pouvez me souffler. Pas de problème.

2040

Il y a 50 employés dans la Maison de l'économie sociale qui souvent vont au Pied-du-Courant le midi, après les heures de travail, l'été. On se promène souvent entre la rue Fullum et l'UQAM avec qui on travaille beaucoup, donc beaucoup sur la rue Sainte-Catherine qui est fermée une partie de l'été, mais pas le reste de l'année effectivement.

2045

Alors donc, on vient ici à la fois par notre mandat de réflexion générale de liaison de veille de transfert sous les innovations sociales, mais, aussi, comme employeur du quartier, intéressé par tout ce qui se passe dans le quartier.

2050

Précision, l'économie sociale, on dit souvent et je vais y venir tantôt que l'économie sociale s'adresse à des populations marginalisées, c'est vrai en partie. C'est une de ses raisons d'être, mais c'est pas seulement. C'est aussi beaucoup de réseaux nationaux sectoriels, régionaux, d'entrepreneurs collectifs qui soutiennent, qui développent de nouvelles activités, de nouveaux services et qui permettent à des activités de se déployer auxquelles le secteur privé, les secteurs publics ne répondraient pas.

2055

La consultation de l'OCPM, je pense est une opportunité unique de prendre un pas de recul pour se donner une vision collective sur un quartier auquel on a imposé et je pense qu'il y

2060 en a beaucoup qui ont dû le dire avant nous de lourds sacrifices depuis quelques dizaines d'années, depuis les années 50, 60. Et là, bien, il y a comme un nouveau quartier qui émerge, je crois, si j'ai bien compris, c'est à peu près 35 hectares, c'est dans les quoi, 15, 20 prochaines années. Ça va prendre du temps à construire, c'est 20 000 nouveaux résidents, 10 000 nouveaux logements. C'est peut-être autour de 10 000 nouveaux emplois aussi.

2065 Donc, c'est un nouveau quartier qui vient s'ériger à côté d'un quartier populaire chargé d'histoire, un passé ouvrier, un tissu associatif, une population résidente de longue date, à peu près l'équivalent de 25 000 habitants à peu près, qui a une concentration impressionnante de lieux de diffusion, de création culturelle, plusieurs éléments de patrimoine religieux, le Village gai, bon, on vient d'en parler. Et, où il y a donc rencontre de diversité d'attractions touristiques
2070 incontournables, et cetera.

 Et, donc, la démarche de l'OPCM, la consultation c'est d'autant plus important et incontournable puis d'ailleurs on aimerait remercier l'Office, pas seulement vous et le personnel, mais l'Office comme institution d'organiser cette consultation parce que c'est, en fait, au point de
2075 départ d'un développement qui va durer longtemps et c'est au fond un vaste exercice démocratique qui permet un brassage d'idées, une mise en valeur de pistes d'action qui viennent d'horizon divers, qui vont vous donner sûrement des heures de plaisir à faire la synthèse de tout ce que vous lisez et entendez.

2080 Mais, c'est une occasion unique d'imaginer collectivement ce que sera cet immense territoire. Ce milieu de vie et de travail en même temps. Et c'est aussi une porte ouverte vers l'est de Montréal qui est aussi appelée à se déployer dans les prochaines années.

 Alors c'est un espace, oui, où l'initiative privée a sa place, les promoteurs immobiliers. Il y
2085 a les terrains, mais c'est pas, le développement c'est pas seulement une somme de terrain avec une somme de promoteurs où le secteur public a sa place, mais où et on le souhaite l'initiative collective est reconnue, soutenue, valorisée.

2090 Donc, on souhaite que cet exercice démocratique qui, en fait, s'amorce soit justement une amorce et que ça présage d'un développement d'un milieu où l'innovation, le vivre-ensemble sont au cœur des décisions dans une perspective de développement intégré du territoire.

2095 Ce qu'on va vous présenter c'est peut-être d'abord quelques éléments de lecture de vision générale, de principes, avec quelques recommandations particulières. On aurait pu continuer longtemps. On est venu à quelques consultations notamment la séance ici là d'ouverture. Moi, j'ai appris plein de choses et je suis sûr que quand je vais regarder les mémoires sur le site, je vais apprendre encore plus. Et donc, on a laissé faire il y a beaucoup d'éléments qui nous concernent pas directement, mais comme employeur du quartier, il y a des éléments qu'on nous mentionne souvent.

2100 Il y a comme deux grands enjeux transversaux qu'on lie puis qu'on pourra reprendre dans les recommandations après. Ce que j'appellerais d'abord lier l'ancien et le nouveau. L'ancien quartier avec ses résidents de longue date, son architecture, son patrimoine, donc c'est l'ancien et le nouveau autant au plan architectural que social. Et puis le nouveau quartier qui est en train d'émerger avec, bon, Radio-Canada, Molson, et cetera, mais aussi il y a plein de terrains vacants qui peuvent servir et encore une fois au-delà des terrains, il y a des aménagements à faire et on va parler tantôt des espaces verts, mais plus que de la somme d'espaces verts d'une trame verte à construire qui non seulement des espaces de loisirs, mais qui peut être aussi vecteur d'une activité économique.

2110 Deuxième enjeu, c'est de permettre transversal, permettre un développement inclusif ouvert, on verrait tous et toutes, ouvert à l'innovation, ouvert sur l'avenir, qui permet la cohabitation de l'activité économique au sens strict, mais des équipements collectifs qui assurent la qualité de vie, soutien l'expérimentation.

2115 Et ça, ça c'est un peu des principes généraux.

 Alors, quatre petits éléments; d'abord; l'économie sociale comme levier autant pour la qualité de vie que l'économie, que le logement, que l'aménagement, et cetera donc peut-être

2120 préciser, oui, le Centre-Sud, c'est riche d'un passé ouvrier, de valeurs de solidarité qui sont pas étrangères à la grande concentration d'organismes communautaires, d'entreprises d'économie sociale d'organisation nationale qui la soutiennent.

2125 Alors, par exemple, à la Maison de l'économie sociale où on est, il y a le Chantier de l'économie sociale, les fiduciaires du sentier d'économie sociale, le réseau d'investissement social du Québec, le Comité sectoriel de main-d'œuvre en action communautaire et en économie sociale.

2130 L'autre côté de la rue, il y a le Fonds d'action avec l'ensemble des outils financiers liés à la CSN et la CSN elle-même. Et puis, et le TIESS bien sûr, il y a la Caisse d'économie solidaire. Et donc, cette richesse, c'est en soi un avantage majeur pour faire des Faubourgs un quartier de l'économie sociale et pour garantir le respect des valeurs d'inclusion de solidarité, d'innovation centré sur la recherche de bien commun.

2135 Donc, on va commencer par ça. Par lui-même hein.

Tant qu'à venir, voilà. C'est première recommandation, c'est de faire du quartier Les Faubourgs, le quartier de l'économie sociale, au moins une partie, pour au moins symboliquement cibler cette reconnaissance.

2140

M. BRUNO BERGERON, président :

Je peux vous poser une question?

2145

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

Allez-y.

2150

M. BRUNO BERGERON, président :

2155 Les trois grands promoteurs nous proposent, par exemple, à titre exploratoire, nous proposent, par exemple, des trames commerciales. À Radio-Canada, à la Molson puis sur la rue Sainte-Catherine par le Groupe Prével. Les groupes communautaires nous parlent beaucoup, tout ça, de la marginalité, mais c'est quand même des gens qui pourraient contribuer par, disons leurs activités, à l'économie du lieu, c'est-à-dire, ils peuvent l'employabilité, on nous a parlé beaucoup de ça.

2160 Est-ce que vous avez des liens avec ces grands promoteurs-là pour faire valoir, par exemple, disons les valeurs que votre organisme par exemple prône, c'est-à-dire – parce que je vous écoute, là, puis je m'excuse de m'être laissé distraire parce que ça fait tellement de choses qu'on entend depuis plusieurs semaines alors, je me dis si je ne pose pas cette question-là, est-ce que vous avez des relations, parce que je me dis pourquoi, - j'ai fait la commission sur Angus là où la question d'économie sociale était extrêmement présente dans cette commission-là puis ici, les groupes communautaires dans le logement sont très présents. On m'a dit que c'était de 2165 l'économie sociale aussi, ça, j'ai appris ça. Mais est-ce que, avec les grands promoteurs, est-ce qu'il est pas possible aussi de faire des, en anglais, ils vont dire des *joint*s là, des...

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

2170 Des *joint*s ventures?

M. BRUNO BERGERON, président :

2175 C'est ça, pour justement permettre à ce quartier-là d'avoir sa couleur. Parce que moi, c'est une grande question. J'apprécie beaucoup que vous soyez là ce matin, parce que c'est une grande question que je pose depuis plusieurs semaines : quelle est la présence de l'économie sociale dans ce quartier-là? Puis je ne trouvais pas la réponse.

2180 Donc, c'est pour ça que je vous pose la question. Est-ce que vous avez des relations avec ces gens-là ou est-ce que c'est possible d'avoir des relations avec ces gens-là pour faire valoir ces nouvelles valeurs-là qui sont pas strictement reliées aux personnes comme vous l'avez

2185 dit tantôt, c'est pas nécessairement les exclus qui font de l'économie sociale, ça peut être moi-même, je peux faire de l'économie sociale là, tu sais, je suis un social-démocrate là, tu sais, si moi je crois à ces valeurs-là puis que notre société s'en va vers une économie qui est autre chose que l'économie, tu sais, du profit absolu, tu sais, sans limites, là, qui ne bénéficie qu'à une certaine petite portion de la population sur la planète. Alors est-ce qu'il y est pas possible d'avoir des relations avec ces gens-là?

2190 Une longue question, mais vous voyez que j'attends votre réponse.

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

Oui. Je peux donner deux réponses : une brève, une longue.

2195 La brève : oui. J'imagine que vous voulez que j'élabore un petit peu.

M. BRUNO BERGERON, président :

2200 Oui.

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

2205 Bon, je vais commencer - premièrement, je ne sais pas si Marie-Anne veut élaborer parce qu'elle, elle a plus participé à différentes démarches de – autour par exemple de la table de, comment ça s'appelle là, sous les grands projets.

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

2210 Sur les grands projets d'aménagement.

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

Sur les grands projets d'aménagement. Je vais commencer, pendant ce temps-là, tu ramasses tes idées puis si je dis des niaiseris, tu donnes des coups de coude. C'est bon.

2215

M. BRUNO BERGERON, président :

Si j'en entends, je vais vous donner ça.

2220

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

Oui, une petite flèche-là, une cible ici, vous pouvez viser dans le fond, c'est pour ça.

2225

Bon, d'abord effectivement l'économie sociale, c'est, en fait, c'est l'entrepreneuriat collectif, le cœur de l'économie sociale, c'est l'entrepreneuriat collectif, donc c'est des entreprises à propriété collective. Mais c'est aussi à décision collective. Donc, la gouvernance collective, les modes de fonctionnement démocratique sont au cœur de l'économie sociale.

2230

Et ça, ça va d'organismes de quartier avec un seul employé, à des grands réseaux qui ont des dizaines d'employés ou des milliers de membres. Le Conseil québécois du loisir par exemple a 4 000 organisations membres qui chacune ont leurs employés à travers le Québec. Donc, c'est très vaste et assez structuré.

2235

Mais il y en a bien sûr beaucoup dans Centre-Sud. Il y a pas de portrait à jour d'économie sociale au Québec. Les dernières estimations disent à peu près 210 000 emplois au Québec, 65 000 sur l'Île de Montréal. Mais je ne peux pas vous dire combien il y en a dans Centre-Sud ou dans le territoire ici. Alors nous on est nord-est national, on n'a pas de mandat à travailler avec des organismes locaux, mais on est dans le quartier et, oui, on a peut-être de contact avec différents organismes et par exemple, donc, il y a des gens de chez nous qui ont participé donc aux consultations dans le temps où étaient par exemple certains promoteurs immobiliers, le Groupe Mac je pense devait être là.

2240

M. BRUNO BERGERON, président :

2245 Les trois sont venus.

M. VINCENT VAN SCHEDEL :

2250 Les trois sont venus, O.K., d'accord.

M. BRUNO BERGERON, président :

Mais ils ont pas parlé d'économie sociale.

2255 **M. VINCENT VAN SCHEDEL :**

On pourrait parler d'innovation sociale après tantôt ici.

2260 Ceci dit, je pense que le grand défi c'est d'intégrer à la fois des grands projets et les promoteurs avec les besoins et les activités besoins de la population locale et besoins du quartier.

2265 Il y a pas une économie d'un bord et du social de l'autre. Les deux, l'économie est encadrée dans le social et pour fonctionner a besoin de rapports sociaux, a besoin de règles, a besoin d'institutions, elle a besoin qu'il y a pas trop de chicane parce que sinon ça détruit aussi.

2270 Et dans l'aménagement d'un quartier puis il y a plusieurs expériences qui ont été faites partout à Québec, beaucoup à Montréal dans le sud-ouest de Montréal, dans Montréal-Nord en ce moment, il y a beaucoup de gens avec qui je travaille qui ont vu progressivement, au fil des ans leur milieu de vie se transformer juste par l'établissement de mécanismes de vivre-ensemble. Donc, les grands défis, c'est de se parler et que, il y a pas des grands projets immobiliers d'un côté qui arrivent avec des tours, des gigantesques centres d'achat et une population marginalisée à côté, parce que d'abord, ça a un coût, l'exclusion a un coût. Si on marginalise les populations qui s'en vont après bien c'est parce qu'ils vont aller où?

2275 Beaucoup de gens ont sans doute déposé ici en disant qu'il fallait faire attention à la gentrification. Bien, la mixité sociale c'est une façon de contrer la gentrification, d'éviter que, il y a un mur entre deux populations qu'il y ait une hausse des loyers, qu'il y ait une spéculation immobilière et que les gens soient plus capables.

2280 Donc, ça implique d'avoir des espaces de vie en commun, ça implique d'avoir de l'emploi local, ça implique d'avoir des services de proximité ou des petits commerces de proximité aussi qui peuvent être mus par un entrepreneur collectif.

2285 Au parc Lafontaine, vous savez le petit café qu'il y a au milieu, bien c'est l'entreprise d'économie sociale, c'est une propriété collective. Bon, c'est pas une multinationale. Il pourrait très bien y avoir ce genre de petites activités culturelles aussi et souvent c'est très mêlé, c'est un lieu qui est à la fois alimentaire, culturel de rencontres, bon. Puis, je vais vous donner quelques exemples tantôt, donc, le défi, c'est tout ça.

2290 Après ça est-ce que nous, on a des contacts, oui, c'est un tissu serré. On a des contacts avec la CDC, avec la Table, avec le carrefour solidaire à côté. Tu veux-tu élaborer un petit peu?

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

2295 Bien, peut-être seulement rajouter que l'économie sociale, c'est aussi une approche de développement collective avant toute chose. Puis ça, pour avoir cette approche-là, ça prend d'abord la volonté. Parfois, les grands promoteurs vont arriver en pensant qu'ils vont répondre à tous les besoins sans nécessairement avoir cette approche plus collective qui demande plus de temps de l'investissement.

2300 Quand on parlait des tables auxquelles j'ai participé, ç'a été la table pour l'aménagement de Radio-Canada, je l'ai fait dans une ancienne vie, dans une ancienne organisation qui existe plus, qui était la CDEC Centre-Sud Plateau Mont-Royal. Et le mandat qui nous permettait de siéger à ces – les fonds qui nous permettaient de siéger puis de s'investir dans ces tables de

2305 concertation-là, l'enveloppe n'a pas été récupérée par les PME Montréal qui ont remplacé un peu les CDEC.

2310 Donc ça serait peut-être aussi une façon de s'assurer que ce financement de développement territorial est repris pour intégrer une approche collective. Ça, ça serait vraiment intéressant pour le développement intégré des quartiers.

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

2315 On poursuit.

M. BRUNO BERGERON, président :

2320 Oui, oui, non, non, c'est qu'il y a beaucoup de questions qui tournent autour de ça. Donc, parce que la commission a pas pour mandat de faire enquête, on n'est pas là, mais ce que je vois c'est que nous, on a été beaucoup saisis par, disons des tables de dialogue dans le quartier si vous me le permettez.

2325 Donc, il y a beaucoup de gens qui se parlent puis on sent pas, ça, c'est peut-être une impression de la commission, mais on sent pas qu'il y a – il y a comme une – on sent qu'on parle beaucoup, mais on n'a pas beaucoup de moyens d'action. C'est-à-dire que les actions concrètes qui découlent de toutes ces discussions-là qui a dans le quartier, on dirait il y a comme un véhicule.

2330 Donc la commission va réfléchir beaucoup sur la question de la gouvernance de ce quartier-là, la gouvernance citoyenne, pas les gouvernements supérieurs, là, mais la gouvernance citoyenne de ce quartier-là nous semble, disons, nous semble, en tout cas, avoir besoin d'un coup de pouce pour prendre conscience que derrière tout le dialogue, toutes les rencontres qu'ils ont, toutes les préparations qu'ils font, il faut aussi que ça mène à l'action. Puis il y a comme, je le sais pas, on va continuer à réfléchir là, c'est pour ça que ce que vous nous
2335 dites, ça m'amène encore un autre volet parce que tantôt quelqu'un nous disait bien par rapport

aux, là je ne comprenais pas ça, le *food-oriented development*, c'était nouveau pour moi là, mais, on comprend que c'est un discours où on veut inculquer à une population un nouveau mode de fonctionnement quand on aborde un quartier qui est basé sur l'alimentaire. D'accord.

2340 Vous, vous nous dites la même chose, mais par rapport à comment vous appelez ça?

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

À une approche.

2345

M. BRUNO BERGERON, président :

À une approche, mais c'est presque fondamental surtout dans notre économie, c'est-à-dire dans notre monde d'aujourd'hui où on rejette, disons, l'économie capitaliste là qui est en train de détruire la planète au bénéfice de huit personnes. Donc, c'est à peu près ça, donc, on est dans cette mouvance-là les nouvelles populations, les jeunes sont beaucoup dans ça. Il y a tu sais, on fera pas de politique là, mais tout le mouvement solidaire actuellement là véhicule beaucoup ces idées-là.

2350

2355 Donc, comment on peut dans ce quartier-là faire valoir ces valeurs nouvelles là qui auraient dû être depuis toujours, mais ces valeurs-là pour faire en sorte que ce quartier vive disons la transition d'un quartier qui est populaire actuellement, mais un quartier qui va accueillir quasiment le double de population. Et puis, qu'on puisse encore se reconnaître. Donc, c'est un peu le défi que nous on se pose là.

2360

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

Mais je pense c'est une bonne question - remarque, parce que si on parle d'approche de vision du développement, ça veut dire qu'il y a des êtres humains là-dedans. Et les êtres humains doivent se parler. Et donc, il faut des lieux pour se parler. Ce dont on parle c'est du...

2365

M. BRUNO BERGERON, président :

2370

Ce que je comprends c'est qu'il faut qu'il y ait des budgets pour être capable de poser des actions.

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

2375

De les accompagner parce que les valeurs de solidarité, puis le mouvement communautaire est tellement fort dans le Centre-Sud puis dans les Faubourgs. Maintenant, après comment les concerter puis les accompagner là-dedans? Je pense que c'est là que ça demande du financement puis des ressources.

M. BRUNO BERGERON, président :

2380

Bien, le monsieur du Groupe LBGTQ tantôt, il nous dit : « Regarde on en a des organismes communautaires liés au monde disons du mouvement LBGTQ dans le quartier, mais se sont les parents pauvres » de ça, donc comment on peut réunir l'ensemble de ces acteurs-là pour être capable d'aller jusqu'à l'action, je pense que c'est un grand défi de ce quartier-là. Est-ce que je me trompe?

2385

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

Non, tout à fait.

2390

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

2395

Donc, si on veut un développement territorial intégré bien ça prend des mécanismes pour intégrer et donc c'est du temps, c'est des ressources, c'est des énergies et le temps de délibération n'est jamais de la perte de temps. Parce que voir venir des problèmes pour les éviter, ça évite beaucoup, beaucoup, ça permet un développement plus harmonieux, ça évite des conflits sociaux et, tu parlais de la CDEC Centre-Sud, elle avait ce mandat de

développement territorial intégré. Il y a plus ce genre d'organisme et c'est sûr que, bien sûr, ça sort du mandat de la commission, mais des fois une note en bas de page, c'est pas une structure bureaucratique, c'est un des mécanismes fondamentaux pour harmoniser les visions et dégager des actions précises et ensuite aller chercher des moyens.

Parce que s'il y a pas de vision qui converge, s'il y a pas de projet, bien il n'y aura rien non plus. Et donc, ça laisse toute la place à des initiatives qui poussent ici et là et puis bien ça veut dire qu'il y a des gens qui sont pas contents et qui s'opposent et ça maintient un dialogue des fois de sourds entre : nous on veut développer, vous, vous voulez pas développer, vous, vous voulez gentrifier, on veut pas gentrifier et ça bloque.

Donc, il faut arriver à une convergence autant que possible. Bon, je pense qu'il y a certains promoteurs qui ont participé donc à la table des grands projets et où il y a des jours parce que ça duré longtemps, hein, puis c'est encore donc ça a permis d'avancer, ça a permis de faire des gains je dirais, en termes de vision. Et, je pense que les projets actuels seraient pas les mêmes si, il n'y avait pas eu ces discussions-là pendant les années. Mais, il faut peut-être élargir encore.

Sous quelle forme? Est-ce qu'il faut refaire les CDEC? Est-ce qu'il faut un sommet des Faubourgs, est-ce qu'il faut...? Là, on peut discuter.

M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :

Moi, je profite du moment pour vous amener sur un terrain, en fait, celui de la culture où on est venu nous parler à plusieurs reprises du développement culturel. Je sais que vous vous voulez l'aborder, j'aimerais vous entendre sur la question des mécanismes de concertation. Par exemple, ici, la direction du musée, de l'Écomusée vient nous dire : « Sur Ontario, on aurait peut-être intérêt à regrouper les lieux culturels » et les ateliers créatifs viennent nous dire la même chose.

2430 Donc, comment on peut, à partir, parce qu'il faut plonger quelque part là. Il faut y aller pour se concerter et il faut utiliser un tremplin; alors comment on pourrait faire à partir de la culture pour créer ces lieux-là de concertation?

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

2435 À partir de la culture

M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :

Oui.

2440 **MME MARIE-ANNE MARCHAND :**

Ou pour concerter la culture?

2445 **M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :**

Pour concerter la culture, comment on peut y arriver? Comment on peut développer une approche, celle que vous nous décrivez à partir de ce que les gens du milieu de la culture nous disent comme étant un moteur de développement économique pour le quartier?

2450 **MME MARIE-ANNE MARCHAND :**

2455 Essayer de faire une vision intégrée de tout ce qu'elles sont les forces actuelles du quartier, mais la vision de chacun est importante aussi là-dedans. Qu'est-ce qui manque à la rue Sainte-Catherine pour que des espaces de diffusion culturelle s'y installent, que ça ne soit pas que des bars. Bien ça, c'est les gens du milieu culturel qui peuvent le savoir le mieux.

Mais, il y a les Voies culturelles Des Faubourgs qui ont, donc ça c'est déjà un point de départ, qu'un quartier se donne un organisme comme ça pour se faire entendre puis pour rallier les forces culturelles. Après, je le sais pas.

2460

M. BRUNO BERGERON, président :

On pense que ça prend un organisme qui soit fédérateur parce qu'un autre organisme de plus.

2465

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

Oui.

2470

M. BRUNO BERGERON, président :

Je pense que là on est en train de faire la recommandation de notre commission, mais...

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

2475

Bien oui.

M. BRUNO BERGERON, président :

2480

Alors je vais vous laisser continuer. Pendant que vous nous parlez, on voudrait que vous nous fassiez, à notre bénéfice, la différence entre l'économie sociale et l'innovation sociale, parce que pour nous là c'est – vous avez vu que dans mon discours peut-être que je mêle les deux ou que je simplifie ou je ne sais pas.

2485

M. VINCENT VAN SCHENDEL

Tout le monde, il est mêlé.

2490 Peut-être revenir sur la culture un petit peu parce qu'il y a plusieurs choses. D'abord pour compléter, il y a aussi un enjeu de propriété. Parce que les organismes par exemple, pourquoi est-ce qu'il n'y a pas plus de diffusion culturelle c'est parce qu'il y a des édifices qui appartiennent à du monde et ce monde-là, ils décident qu'ils font des bars.

2495 Donc, à partir du moment où il y a une propriété collective, bien ça implique qu'il y a des mécanismes de décision collectifs et il y a des artistes qui peuvent arriver. Il y a des organismes qui peuvent arriver et dire : « Bien nous, on va s'asseoir ensemble et on va faire le diagnostic, on va décider ensemble ce qu'on fait ».

2500 Mais si c'est pas à propriété collective, il y pas d'espace pour le faire d'où l'importance des processus collectifs, de la propriété collective des mécanismes de délibération collective, mais aussi la propriété pour avoir un ancrage et pouvoir avoir, on va y revenir tantôt, des lieux, y compris il y a des espaces vacants, est-ce qu'on peut les garder pour développer des espaces collectifs pour qu'il y ait des lieux de rassemblement pour que les gens puissent simplement s'exprimer.

2505 Après ça, il y a quand même à l'échelle de Montréal, il y a des organismes comme la Culture pour tous qui est un peu un milieu de concertation pour la culture, pour l'ensemble de Montréal, qui a organisé justement, il y a un mois avec nous, avec la TIESS, un forum sur la vitalité culturelle à Montréal dans les quartiers. À partir, bon, d'exemples de ce qui a été fait 2510 ailleurs dans le monde, essayer de définir puis avec certaines tables de quartier, donc on a fait le travail vraiment dans Rosemont-La Petite-Patrie puis dans le sud-ouest de Montréal avec tous les organismes pour dire bon bien c'est quoi un indicateur de vitalité culturelle pour vous.

2515 Alors c'est les locaux, c'est les activités, c'est des emplois, mais c'est aussi de l'intangible pour que les gens eux-mêmes. Et donc, c'est vrai qu'il y a déjà des regroupements culturels à certains endroits. J'avoue dans le Centre-Sud, je le sais pas. Je sais que Rosemont-La Petite-Patrie où j'habite il y en a. Dans le sud-ouest de Montréal, il y en a et, en fait, il faut soutenir ce qui est déjà là plutôt que de construire des choses à côté parce qu'on est bien

2520 intentionnés, mais qu'est-ce qui existe, puis est-ce qu'on peut vous soutenir pour faire ce vous faites déjà, sinon, ça fait de la grogne. Et, il y a déjà beaucoup de discussions qui vont dans ce sens-là.

2525 Voilà. Après ça donc économie sociale innovation sociale, disons que l'économie sociale c'est une partie de l'innovation sociale. L'économie sociale bon, l'innovation sociale c'est au fond c'est faire autrement, c'est une lecture des problèmes. Et de dire, bien, ou des aspirations et de dire bien il y a des situations auxquelles on répond pas, est-ce qu'on peut trouver d'autres solutions.

2530 L'économie sociale va favoriser les processus collectifs encore une fois. En disant bien, bon, on se lève pas un matin en disant : « Moi, je vais faire de l'innovation », c'est pas un travail en éprouvette où on mélange l'acide avec je ne sais pas trop quoi et ça fait boom!

2535 On dit bien on a un problème et bien, qu'est-ce qu'on fait? On réunit les gens, on discute, on trouve des ressources, on en fait une expérimentation, on en fait le bilan, on l'élargit, d'où l'importance du transfert de connaissance, c'est notre rôle pour faire en sorte que les expériences des uns profitent aux autres, qu'on ne répète pas constamment les mêmes erreurs.

2540 Donc, l'économie sociale c'est une partie de l'innovation sociale, mais l'innovation sociale est plus large. Il peut avoir l'innovation dans le secteur privé, des nouveaux modes d'organisation de travail, c'est l'innovation sociale. Il peut avoir des nouveaux modes de gestion dans le secteur public, c'est une forme d'innovation sociale aussi. Puis d'ailleurs l'innovation sociale accompagne toujours les changements technologiques.

2545 Si on veut mettre de l'intelligence artificielle dans les procédés de fabrication, bien, il faut que les êtres humains qui travaillent là soient formés autrement, travaillent autrement. On parle de plus en plus de mécanismes d'organisation du travail horizontaux. C'est plus hiérarchique. On parle de mécanismes d'intelligence collective, bon, de co-construction, bien de *design* collaboratif, bon, ça implique des façons différentes de travailler. C'est des formes d'innovation sociale aussi.

2550

Il y en a qui disent bien au fond l'innovation sociale, si on met un espace de *coworking* dans un espace puis les gens se rencontrent, oui, il y en a plusieurs à Montréal. Ça fait partie des processus. Est-ce que de mettre ensemble des individus, ça suffit ou est-ce que des fois de soutenir des processus collectifs déjà à l'œuvre, leur permettre d'aller plus loin, de soutenir leurs propres expérimentations et de passer, de consolider leurs acquis et de passer à une autre étape, donc bon une mise à l'échelle. C'est aussi soutenir l'innovation.

2555

2560

Ce qui est clair, c'est que on est dans un contexte où on a un enjeu d'innovation important. On ne peut plus développer des quartiers comme avant. On ne peut plus juste mettre des bâtisses une à côté de l'autre avec du béton, avec pas d'espace vert. Il faut que ces aménagements répondent aux besoins et les aspirations des populations, pas juste un par un, quoi qu'aussi, mais aussi dans leur façon de vivre.

2565

Donc, ça demande des écoles, des services de proximité et puis des lieux d'incubation où des projets peuvent émerger, tout ça sous forme d'entreprises privées ou collectives et des fois juste citoyennes, à l'huile de bras, mais permettre aux gens de se parler de se mettre en mouvement. Et ça, on est dans un contexte où les innovations pullulent de partout. C'est souvent des processus collectifs.

2570

Nous c'est ce qu'on voit et c'est là-dedans qu'on travaille. Mais bien sûr, il y en a d'autres aussi.

M. BRUNO BERGERON, président :

2575

Dans votre document, vous aviez des recommandations particulières avant de terminer ou si vous pensez avoir couvert?

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

2580

Bien en fait, j'étais rendu à la page 3 sur 8, mais je peux accélérer.

M. BRUNO BERGERON, président :

Non, non, mais c'est parce qu'on est quand même limités dans le temps.

2585

M. VINCENT VAN SCHEDEL :

Oui, d'accord.

2590

M. BRUNO BERGERON, président :

Surtout qu'on a eu votre document, mais s'il y avait des éléments sur lesquels vous voulez porter une attention particulière, c'est-à-dire vous voulez insister.

2595

M. VINCENT VAN SCHEDEL :

L'emploi local. En fait, il y a beaucoup d'éléments qu'on a placé sur d'autres éléments. Peut-être un petit point dont on a dû vous parler souvent. Une petite bâtisse sous le pont Jacques-Cartier, l'ancienne station de pompage Craig, on l'a mis dans le document, mais la dernière version a été remaniée.

2600

L'idée, c'est pas juste de faire de la – d'abord faut la retaper, là, la rénover, mais en faire aussi un lieu de rassemblement. Alors ça peut être un musée, mais un musée, ça peut avoir l'air statique. Donc, l'idée c'est d'en faire un lieu avec une vocation de valorisation de l'histoire du quartier tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Donc, c'est de favoriser l'accès.

2605

Ça peut être par exemple en invitant des artistes, des citoyens à créer des œuvres d'art public qui pourraient se renouveler chaque année avec des débats publics aussi. Ça peut être qu'il y aura des nouvelles technologies à l'intérieur. C'est pas juste un musée statique à regarder le beau pot de fleurs de l'époque Ming, quoique Centre-Sud à l'époque Ming, je ne suis pas sûr.

2610

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

2615 Mais c'est aussi une entrée de ville qui a été – tout le monde l'a déjà vu cette petite maison-là, personne ne sait ce que c'est. Elle est plus vieille que le pont Jacques-Cartier puis le terre-plein en soit pourrait être vraiment l'occasion d'inviter des artistes puis d'inviter...

M. BRUNO BERGERON, président :

2620 On a eu des belles présentations concernant la maison Craig.

MME MARIE-ANNE MARCHAND :

2625 J'imagine. Ce que je veux dire c'est que ça pourrait être là une opportunité de faire quelque chose qui est de la concertation artistique chaque année nouvelle puis qui soit une entrée de ville qui soit valorisée, donc vraiment un point symbolique fort. Il ne nous reste plus beaucoup de beaux patrimoines comme ça dans le quartier. C'est d'autant plus important de le préserver vu l'histoire des démolitions du quartier.

2630 **M. BRUNO BERGERON, président :**

On a voulu amener la commission dans le sous-sol là, mais c'est aussi assez impressionnant, dans les présentations qu'on a eues.

2635 **MME MARIE-ANNE MARCHAND :**

Oui. Je l'ai déjà visité en 2004 quand elle était ouverte pour une activité artistique, c'est ahurissant. Oui.

2640 **M. VINCENT VAN SCHENDEL :**

Et ça peut être un lieu d'attraction.

MME DANIELLE CASARA, commissaire :

2645

Oui.

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

2650

Et là un bâtiment avec des activités deviennent un facteur de développement lui-même.

Trois petits points rapidement, en terminant. Je l'ai dit rapidement, je veux insister. Au Pied-du-Courant, ça appartient au ministère des Transports, l'importance de le garder qu'on aille pas mettre des conteneurs dessus. C'est aussi un lieu de rassemblement de vie.

2655

Toutes les questions du verdissement, puis je l'ai dit très rapidement, mais je veux insister. Oui, il faut des espaces verts, je suis d'accord avec tout ce qui a été dit par l'intervenant précédent. Oui, c'est aussi la cour de beaucoup de locataires. Oui, c'est tous des lieux de rencontres, de socialisation qui demanderaient des fois de l'animation, d'ailleurs comme je pourrais vous donner plein d'exemples, comme près de l'UQAM là, comme...

2660

M. BRUNO BERGERON, président :

Au Parc Émilie-Gamelin.

2665

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

Émilie-Gamelin, voilà. Mais au-delà de ça et tout ça est vrai, ça peut aussi être un vecteur de développement. Avoir une trame verte qui part, bon il y a déjà le parc des Faubourgs d'ailleurs au sud d'Ontario qui s'arrête un moment donné, qui est grand, mais qui s'arrête.

2670

Si ma mémoire est bonne, l'espace est là, on pourrait continuer même sous le pont et aller jusqu'au fleuve. Et de là, aménager les berges du Saint-Laurent avec des voies cyclables,

2675 avec des petits cafés autour. Bon, il y a un édifice au milieu, mais j'imagine qu'il pourrait avoir des façons, j'oublie son nom, là, de faire une passerelle dans l'édifice. Et là, ça devient un lieu touristique, un lieu de loisir avec toute une trame où on se balade et puis dans tout le quartier. Et il y a des relais qui peuvent être alimentaires, des cafés qui peuvent être culturels, qui peuvent être toute sorte de choses.

2680 Et là ça devient, c'est pas juste un terrain qui n'est pas développé par des promoteurs, c'est un terrain collectif, donc c'est un commun qui permet aux gens de, oui, de se rencontrer, de découvrir, de se connecter à l'histoire du quartier. Il pourrait y avoir des espaces dans les espaces publics, j'ai déjà vu ça à Nantes en France. On se promène par terre et il y a des plaques par terre qui font l'histoire des bateaux qui portaient chargés d'esclaves. On peut pas
2685 l'éviter hein, ça fait qu'on marche puis on le voit. Il faut des lieux qui nous rappellent l'histoire et qui font le pont donc entre l'ancien et le nouveau.

Dernière petite remarque, je veux citer mon ancien président au TIESS et quelqu'un avec qui j'ai travaillé plusieurs années qui est un professeur à l'UQAM, il s'appelle Benoit Lévesque, que vous connaissez peut-être, qui est à la retraite maintenant, mais toujours très actif. Il disait :
2690 « L'innovation, ça arrive quand on met ensemble des choses qui ont pas rapport. »

M. BRUNO BERGERON, président :

2695 On appelle ça le croisement des connaissances.

M. VINCENT VAN SCHENDEL :

2700 Oui, mais des actions aussi. Alors on met ensemble des populations différentes. On met ensemble des promoteurs immobiliers, des promoteurs collectifs, des pouvoirs publics et une communauté, ça fait des flammèches. Ça peut faire des conflits. Ça peut faire des tensions, mais, au moins, on se parle et on peut dégager quelque chose où on pourra vivre ensemble.

2705 Et je pense et je conclus avec nos deux enjeux du début et la remarque de Marie-Anne :
l'enjeu est de conjuguer l'ancien et le nouveau, d'avoir une vision intégrée et inclusive du
développement et l'économie sociale qui est pas seulement une somme d'entreprises
collectives, mais qui est une vision du développement. Bien, c'est aussi une façon de permettre
de répondre à ces défis en mobilisant finalement autant les initiatives que les populations.

2710 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Je vous remercie infiniment de votre contribution. Oui, Madame?

2715 **MME MARIE-ANDE MARCHAND**

Est-ce que je peux ajouter quelque chose...

M. BRUNO BERGERON, président :

2720 Oui.

MME MARIE-ANDE MARCHAND

2725 ...de plus personnel. Ma mère a été délocalisée de la rue Notre-Dame pour la
construction de l'Autoroute Ville-Marie quand elle avait 17 ans. C'était son premier appartement à
Montréal. Puis quand ils ont su, elle habitait là avec un groupe d'amis. Puis quand ils ont su qu'ils
allaient être délocalisés, ils se sont mis à démolir les murs entre les appartements parce que
c'était tous une gang *de hippies* puis finalement, ils ont déménagé dans la Montérégie dans un
ancien couvent puis ils ont parti une commune et c'est là que je suis née.

2730 Aujourd'hui, je travaille dans un ancien couvent dans le quartier dans la Maison
d'économie sociale puis ce quartier-là me fait vivre puis j'ai longtemps habité dans le quartier, j'ai
longtemps travaillé dans le quartier, je trouve que ce que le quartier a vécu comme démolition,

2735 comme sacrifice, les gens du quartier c'est, je pense que ça doit être le quartier qui compte le plus de groupes communautaires, le plus de groupes mobilisés au Québec.

2740 Peut-être que c'est par chauviniste que je pense ça, mais – et qui sont les plus résilients, mais je trouve que l'approche de développement territorial intégré d'économie sociale permet de redonner au quartier puis je pense que ça devrait être la priorité du PPU, c'est de redonner aux citoyens du quartier vraiment un quartier à leur image.

M. BRUNO BERGERON, président :

2745 Bien merci beaucoup. Merci beaucoup de votre contribution.

MME MARIE-ANNE MARCHAND

Merci.

2750 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Alors la commission va se retirer et nous reprenons nos activités à 13 h pour la dernière grande activité d'audition d'opinions.

2755 À plus tard. Merci.

* * * * *